Alimentation contrôlée en FODMAPS

LIB02

FDINTER
MAJ Mai 2021

Objectifs

- Identifier les symptômes du syndrome du côlon irritable
- Mémoriser les aliments sources et riches en FODMAPS
- Mettre en pratique une alimentation thérapeutique contrôlée en FODMAPS

Programme

LE SYNDROME DE L'INTESTIN IRRITABLE (SII)

- Définition et connaissances actuelles
- MICI et SII : quels points communs et quelles différences ?
- Mode ou réalité clinique : comment rassurer le patient
- Les autres facteurs influant la symptomatologie digestive : stress, TCA etc…

L'ALIMENTATION CONTROLEE EN FODMAPS

- Définition des FODMAPS
- Intolérance et allergie : bien faire la différence pour l'expliquer au patient
- Choix des aliments : les aliments à limiter dans la première phase
- Prise en charge détaillée pas à pas
- Réintroduction en collaboration avec le patient pour suivre ses symptômes et déterminer l'alimentation adaptée avec lui
- Cas cliniques

Prérequis

Pas de prérequis scientifiques ou techniques spécifiques

Public cible

Diététiciens-nutritionnistes

Intervenant

Diététicien nutritionniste

Modalités pédagogiques

Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d'expériences.
Document pédagogique remis à chaque participant.
Nombre de participants limité

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par oral (et/ou écrit (études de cas, questionnaires…) tout au long et/ou en fin de formation.
Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.

Durée

1 jour soit 7 heures

Dates

Le 2 décembre 2021
Le 04 avril 2022
Le 17 octobre 2022

Lieu et Contact

SSHA - ISA
16A, rue de l'Estrapade
75005 PARIS

Tél : +33 (0)1 43 25 11 85
Email : isa@ssha.asso.fr
Site web : www.ssha.asso.fr

Intra possible : nous consulter

Modalités et délais accès

- Convention de formation si inscription initiée par l'employeur dans le cadre du plan de développement de compétences
- Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant
- Inscription par le biais d'un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu'à J-1 selon disponibilité

Tarif

2021 : 325 € H.T.
2022 : 330 € H.T.
T.V.A. : en sus

Accessibilité aux personnes handicapées

SSHA ISA est un établissement ERP 3ème catégorie en conformité avec la réglementation PMR en vigueur